

ACADEMIE DE NANTES

ÉTABLISSEMENT.....

COLLÈGE LA COLINIÈRE

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Année scolaire : 2023-2024

Quorum : 12

Numéro de séance : 3

Nombre des présents : 17

Date de convocation : 24/10/2023

Nombre d'absents excusés : 2

Présidence de : M. LORIENT Éric

SOMMAIRE

DES QUESTIONS TRAITÉES

I	- Conseil d'administration .....	3
II	- Gestion financière.....	4
III	- Travaux immobiliers envisagés	
IV	- Structures	
V	- Postes budgétaires	
VI	- Projet d'établissement	
VII	- Vie de l'établissement.....	7
VIII	- Orientation	
IX	- Formation continue (GRETA)	
X	- Questions diverses.....	8

page

Signatures

Le Président

Le Secrétaire

# PRÉSENCE AU CONSEIL

Séance du : 6 novembre 2023

Qualité		Titulaires			Suppléants				
		Nom – Prénom	P	A	E	Nom- Prénom	P	A	E
<b>Administration</b>	Chef d'établissement	LORIENT Éric	X						
	Adjoint	LE BRIS Pascale	X						
	Gestionnaire	CHARAZAC Mireille	X						
	CPE	PERRAIN Marie	X						
<b>Élus locaux</b>	.....								
	Collectivité de rattachement	MÉNARD Michel		X		JOURDAIN Matthieu			
	Collectivité de rattachement	GIRARDOT- MOITIÉ Chloé		X		ACCARION Ombeline			
	Nantes Métropole	LEFRANC Élisabeth			X	BENÂTRE Marie-Annick			
<b>Personnalité qualifiée</b>	.....								
		SUAUD François		X					
<b>Total</b>			<b>4</b>	<b>3</b>	<b>1</b>				
<b>Personnels de l'établissement</b>	Personnels d'enseignement	BLONDEL Julie			X	MORINIÈRE Corentin			
		LEBRETON Ifig	X			CHARLAT Delphine			
		GABROY Éléa	X			ROUILLET Pascal			
		BERNARD Franck		X		TERRIER Geoffroy			
		NÈVE Thomas	X			BAZILLE Vincent	X		
	QUIMERC'H Laurent	X			TALAMAS Justine				
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante								
<b>Total</b>			<b>4</b>	<b>1</b>	<b>1</b>				<b>1</b>
<b>Parents d'élèves et élèves</b>	Élus parents d'élèves	JOUSSE Émilie	X			MORET Stéphanie	X		
		BÉGRAND Joëlle	X			LODEHO Christelle			
		MARCY Céline	X			FAUVEL Justine			
		DE GOUVEIA Armelle				JODEAU Barbara			
		DURAND Aurélie	X						
	PEYRE Séverine	X							
	Élèves	GARNIER Armand	X			AGNINE Youmna			
		MICHELINE Marilou	X			PERRET GASSAMA Nayah			
<b>Total</b>		<b>7</b>	<b>0</b>	<b>0</b>				<b>1</b>	

## RUBRIQUE I. CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le quorum est atteint, la séance débute à 18h11.

### 1. Approbation du procès-verbal du CA du 9 novembre 2023

Votants : 16	Exprimés : 16	Abstentions : 0	Pour : 16	Contre : 0
--------------	---------------	-----------------	-----------	------------

Le quorum est atteint, la séance débute à 18h11.

### 2. Complément composition commission éducative

Le conseil d'administration, réuni le 30 novembre 2023, adopte le complément de la composition de la commission éducative

Votants : 16	Exprimés : 16	Abstentions : 0	Pour : 16	Contre : 0
--------------	---------------	-----------------	-----------	------------

## RUBRIQUE II. GESTION FINANCIÈRE

### 1. Convention ACCOORD.

Le conseil d'administration, réuni le 30 novembre 2023, autorise le chef d'établissement à signer la convention avec l'association ACCOORD dans le cadre du forum des métiers 2023/2024.

Votants : 16	Exprimés : 16	Abstentions :	Pour : 16	Contre :
--------------	---------------	---------------	-----------	----------

### 2. Convention UNAPLA

le conseil d'administration, réuni le 30 novembre 2023, autorise le chef d'établissement à signer la convention UNAPLA dont l'objet est l'installation d'un rucher sur le site La Colinière.

Durée de la convention : 3 ans (01/01/2024 au 31/12/2026)

Votants : 16	Exprimés : 16	Abstentions :	Pour : 16	Contre :
--------------	---------------	---------------	-----------	----------

### 3. Convention Léo Lagrange - Décembre 2023

Le conseil d'administration, réuni le 30 novembre 2023, autorise le chef d'établissement à signer la convention avec le club Léo Lagrange.

Objet : animation du 01/12/2023 au 23/12/2023 sur le site du collège

Votants : 16	Exprimés : 16	Abstentions :	Pour : 16	Contre :
--------------	---------------	---------------	-----------	----------

### 4. Convention Léo Lagrange - Juin 2024

Le conseil d'administration, réuni le 30 novembre 2023, autorise le chef d'établissement à signer la convention avec le club Léo Lagrange.

Objet : animation sur l'eau du 03/06/2024 au 28/06/2024

Votants : 16	Exprimés : 16	Abstentions :	Pour : 16	Contre :
--------------	---------------	---------------	-----------	----------

## 5. Convention ITEP-PIAMS

Le conseil d'administration, réuni le 30 novembre autorise le chef d'établissement à signer la convention de partenariat avec l'ITEP de la Papotière dans le cadre du PIAMS.

Votants : 16	Exprimés : 16	Abstentions :	Pour : 16	Contre :
--------------	---------------	---------------	-----------	----------

## 6. Présentation du budget 2024

Mme Charazac présente les principes du droit budgétaire (Cf. annexes). Elle précise que les bourses ne transiteront plus par le budget.

18H48 : Mme Perrain quitte le conseil d'administration

Mme Charazac explique la procédure budgétaire.

Elle informe que la dotation globale de fonctionnement a été augmentée en 2024.

DÉPENSES ALO :

Mme Charazac ajoute qu'il y a eu une forte augmentation du coût de l'électricité :

- 13 centimes en 2021
- 26 centimes en 2022
- 40 centimes en 2023

SORTIES ET VOYAGES SCOLAIRES (Cf. annexes) :

M. Lorient présente le détail prévisionnel en 2024.

Le voyage à Chinon demande la participation des familles à hauteur de 50 euros par famille.

Une augmentation du coût du voyage à Piriac est à prévoir : 80 euros par élève contre 75 l'an passé.

Mme Charazac fait remarquer que le Pass culture participe à faire baisser les dépenses des familles.

Un parent d'élève demande de préciser que le fond social peut aider les familles.

Un autre parent fait un point de vigilance sur les cartes TAN des élèves utilisées lors des sorties scolaires. Certains élèves ont des cartes LIBERTAN au ticket. Avoir une carte ne signifie pas avoir un abonnement mensuel donc illimité. Les professeurs doivent donc être vigilants lors des déplacements afin que les trajets ne soient pas facturés aux élèves.

Les parents d'élève s'interrogent sur la possibilité de mener des actions au sein de l'établissement et d'organiser des ventes pour faire rentrer de l'argent au bénéfice des sorties scolaires sur le modèle de la vente de chocolats qui permet de financer les déplacements de l'association sportive.

Les parents demandent qu'un équilibre entre les classes soit respecté pour les sorties scolaires.

## REPROGRAPHIE :

Le service de reprographie augmente. Mme Charazac explique qu'un contrat a été voté. Si le plafond des copies est dépassé, les factures subissent une forte augmentation. De plus, elle précise que les photocopies couleur coutent plus chères et qu'elles sont en augmentation.

## TRAVAUX D'EMBELLISSEMENT :

Le CD donne la possibilité à l'établissement de faire des travaux qui sont réalisés par les agents. ( ex : peinture des salles de classe )

Un devis sera demandé pour faire des travaux de sécurisation de la porte du bâtiment D.

Autres projets :

- Bloc WC
- Étude pour supprimer les estrades en salles de science et isolation d'un mur.
- Augmenter la capacité du garage à vélos dans le prolongement de celui qui existe.

Demande de mobilier :

Une subvention peut être allouée aux collèges. Mme Charazac en fera la demande pour changer les casiers.

## DÉPENSES PAR DISCIPLINE :

Les enseignants demandent quelle répartition des dépenses est faite par discipline. M. Lorient répond que les lignes par discipline étaient bloquantes et qu'elles n'existent plus. C'est le chef d'établissement qui arbitre les dépenses en fonction des besoins des équipes.

Pour information, Mme Charazac fait une présentation du budget de la masse salariale.

Un vote global du budget est demandé avec les éléments suivants :

- Participations des familles de 50€ pour le voyage à Chinon, de 22€ pour la sortie à Pont Caffino et de 80€ à Piriac ;
- Don de l'Assemblée Nationale de 3000€
- Financement sur le budget de l'établissement à hauteur de 8099€.

Votants : 15	Exprimés : 15	Abstentions :	Pour : 15	Contre :
--------------	---------------	---------------	-----------	----------

### 7. Tarif élève - voyage PIRIAC septembre 2024

Le conseil d'administration, réuni le 30 novembre, adopte le tarif de 80 euros par élève pour la participation au voyage à Piriac en septembre 2024.

Votants : 15	Exprimés : 15	Abstentions :	Pour : 15	Contre :
--------------	---------------	---------------	-----------	----------

## RUBRIQUE VII. VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

### 1. Mentions sur les bulletins :

Les mises en garde pour travail et/ou comportement seront présentes sur les bulletins scolaires.

### 2. E-lyco

E-lyco cessera d'être le prestataire pour l'environnement numérique de travail, il sera remplacé par une nouvelle plateforme commune à l'académie de Rennes et Nantes dès la rentrée 2024

### 3. Évaluation de l'établissement

Le projet d'établissement est terminé depuis 2022, un nouveau texte paru en 2012 impose une évaluation tous les 5 ans.

Monsieur Louarn avait fait une demande de report il y a 2 ans car elle était facultative.

Une deuxième demande de report a été faite et acceptée l'an dernier.

Monsieur Lorient a été contacté en début d'année pour rentrer dans la démarche. Sa demande de report a été refusée.

Une demi-journée sera libérée pour les élèves afin de permettre aux équipes de se réunir pour travailler sur cette évaluation.

Un conseil pédagogique sera programmé pour présenter la démarche de l'évaluation.

## RUBRIQUE X. QUESTIONS DIVERSES

### 1. Informations diverses

#### I. Rencontre avec les parents

Un rendez vous sera fixé pour évoquer :

- L'enquête sur le harcèlement
- Et La Col by night

**Fin du conseil d'administration 20h23.**



# INSTALLATION DES DIVERSES COMMISSIONS du conseil d'administration pour l'année scolaire 2023- 2024

	Commission permanente		Conseil de discipline		Commission éducative	
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Représentants des personnels	M. LEBRETON Mme CHARLAT M. NÈVE	M. MORNIÈRE M. BERNARD M. OUMERCH M. BERNARD	Mme CABROY Mme BLONDEL M. OUMERCH M. BERNARD	M. ROUILLET M. LEBRETON M. TERRIER Mme TALAMAS	- - - -	- - - -
Représentants des personnels ASSIATE	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Représentants des parents d'élèves	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
	Mme BELGRAND Mme PEYRE Mme FAUVEL	Mme DE GOUVELIA - -	Mme JOUSSE Mme MARCY Mme DE GOUVELIA	Mme MOHET Mme DURAND Mme PEYRE	Mme DE GOUVELIA - -	Mme JOUSSE Mme MARCY Mme MORET
Représentants des élèves	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
	Mme MICHELINE - -	M. GARNIER - -	M. GARNIER Mme MICHELINE M. LORIENT Mme LE BRIS Mme CHARAZAC Mme PERRAIN	Mme AGNINE Mme PERRET GASSAMA - -	- -	- -
Membres de droit	M. LORIENT Mme LE BRIS Mme CHARAZAC	- - -	- - -	- - -	M. LORIENT Mme LE BRIS Mme CHARAZAC Mme PERRAIN	- - -
Représentant du CD44	-	-	-	-	-	-

	Comité d'Hygiène et Sécurité		Comité d'Education à la Santé, à la Citoyenneté et à l'Environnement		CVC	
	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Représentants des personnels	Mme BLONDEL M. NÈVE	M. MORNIÈRE M. BAZILEF	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Représentants des personnels ASSIATE	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
Représentants des parents d'élèves	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
	- Mme BEGRAND - Mme PEYRE	- -	Mme SCHREVEL- MOYSAN Mme BEGRAND	- -	Mme DURAND Mme MORET	- -
Représentants des élèves	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants	Titulaires	Suppléants
	M. LORIENT Mme LE BRIS Mme CHARAZAC Mme PERRAIN	Mme MICHELINE M. GARNIER M. LORIENT Mme LE BRIS Mme CHARAZAC Mme PERRAIN	M. GARNIER Mme MICHELINE M. LORIENT Mme LE BRIS Mme CHARAZAC Mme PERRAIN	Mme PERRET GASSAMA Mme AGNINE - -	Mme MICHELINE M. GARNIER M. LORIENT Mme CASTADOT Mme PERRAIN	M. GARNIER - -
Représentant du CD44	-	-	-	-	-	-
Assistante Sociale	Mme GARREC	-	Mme MOIZAN	-	-	-
Infirmière	Mme GARREC	-	Mme GARREC	-	-	-



# Collège la colinière

# NANTES

## **BUDGET PREVISIONNEL 2024**

**Conseil d'administration du 30 novembre 2023**

# Le budget prévisionnel 2024

*Nous aborderons*

## ■ I - Quelques définitions générales

- 1 - Les principes budgétaires
- 2 - la définition du budget
- 3 - la procédure budgétaire

# Les principes budgétaires

**Le budget des EPLE est soumis aux grands principes généraux du droit budgétaire, destinés à garantir l'équilibre et la sincérité budgétaire:**

|||  **L'annualité**

|||  **L'unité**

|||  **L'universalité**

|||  **La spécialité**

|||  **L'équilibre budgétaire**

Definition of budget

# Définition du budget

**: Le budget comprend 2 grandes parties**

1 - une section de fonctionnement ....

... un service général:  
... avec des DEPENSES:

- Activités pédagogiques (AP)
- Vie de l'élève (VE)
- Administration et logistique (ALO)

... des services spéciaux:

- Service Restauration Hébergement (SRH)  
Frais de demi-pension  
Recettes restaurant
- Bourses nationales (SBN)

- Subventions Région , État et ressources propres

2 - une section d'investissement

... un service **Opération en capital**

+ pièce annexe: nombre d'équivalent temps plein par catégories d'emplois ainsi que la masse salariale valorisée en euros

**BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024**

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE			
SECTION DE FONCTIONNEMENT			
	OUVERTURES DE CREDITS	PREVISIONS DE RECETTES	Différence Recettes-Dépenses
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	-€	-€	- €
VIE DE L'ELEVE	-€	-€	- €
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	-€	-€	-€
<b>TOTAL SERVICES GENERAUX (1)</b>	<b>-€</b>	<b>-€</b>	<b>-€</b>
SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT	-€	-€	- €
BOURSES NATIONALES	-€	-€	- €
<b>TOTAL SERVICES SPECIAUX (2)</b>	<b>-€</b>	<b>-€</b>	<b>- €</b>
<b>TOTAL section de fonctionnement (1) + (2)</b>	<b>-€</b>	<b>-€</b>	<b>-€</b>
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL			
OPERATIONS EN CAPITAL	- €	- €	- €

# L'ÉQUILIBRE BUDGETAIRE

## L'équilibre de la section de fonctionnement

- **Le budget de l'EPL** doit être **sincère** c'est-à-dire que l'ensemble des dépenses et des recettes sont appréciées compte tenu des informations disponibles et des prévisions qui en découlent.

**Le résultat prévisionnel** est la différence entre l'ensemble des recettes de cette section et de l'ensemble de ses dépenses.

**Un excédent de l'exercice = recettes > dépenses** ➤ **CAF (capacité autofinancement)**

**Un déficit de l'exercice = recettes < dépenses** ➤ **IAF (insuffisance d'autofinancement)**

## L'équilibre de la section d'investissement : OPC

Si financement par une subvention, TA...recettes = dépenses

Si financement sans subvention, la dépense est permise par un PFR



# → La procédure budgétaire

## 1 – le calendrier budgétaire

## 2 – le vote et l’approbation du budget

→ Les sommes non utilisées ne sont pas versées à l'EBGE (recettes = dépenses)

## 3 – le caractère exécutoire et la publicité du budget

▪ crédits « réservés » ... exclusivement à un objet bien précis

## 4 – l’absence de budget exécutoire au 1<sup>er</sup> janvier

## 5 – la modification du budget

↳ Les dépenses autorisées > dépenses) « tombent » dans les ER de l'EBGE

## 6 – le contrôle des actes budgétaires

Il existe plusieurs « sortes » de crédits alloués à un établissement :

budget prévisionnel :

les recettes budgétaires

# Les recettes pour construction du budget prévisionnel:

Il existe plusieurs « sortes » de crédits alloués à un établissement:

- **subventions ou recettes propres à l'EPLE**

Exemples: subvention CD44, locations, demi pension, internat

→ Les sommes non utilisées (recettes > dépenses) « tombent » dans les FR de l'EPLE

- **crédits « réservés » ... exclusivement à un objet bien précisé**

Exemples: Bourses

→ Les sommes non utilisées ne sont pas versées à l'EPLE (recettes = dépenses)

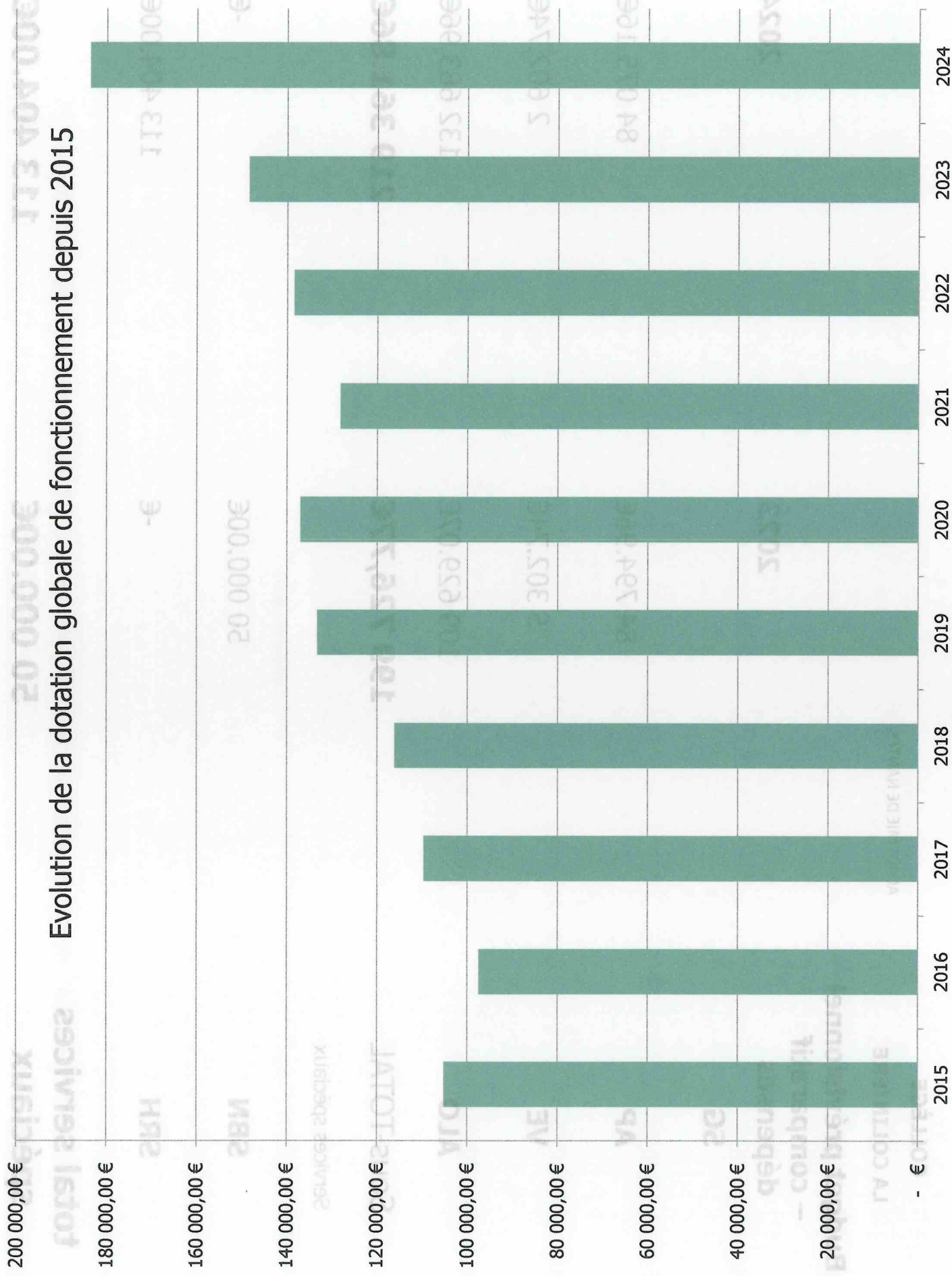
L'argent ne fait que transiter par l'EPLE.

- **subventions « sous condition d'emploi » à une utilisation bien définie**

Exemples: Fonds social, ressources pédagogiques, ....

→ Les sommes non utilisées restent en « réserve » (en classe 4) et sont re-budgétisées l'année suivante pour la même utilisation. Certaines sont fongibles avec accord du

CA.



**COLLÈGE  
LA COLINIÈRE**

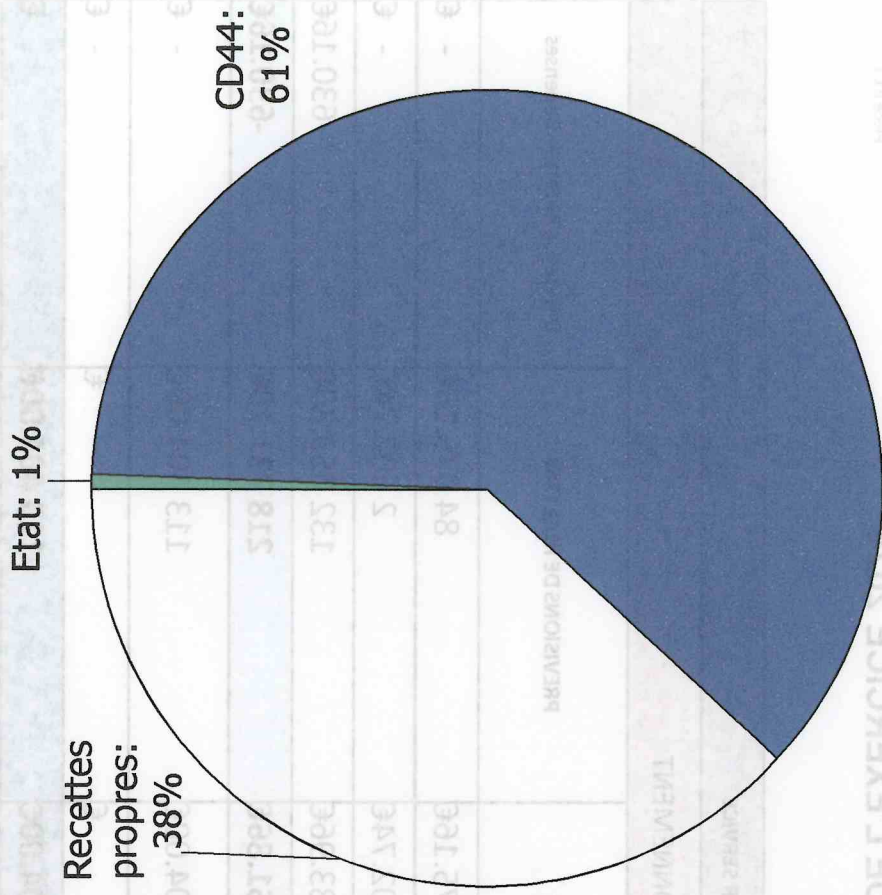
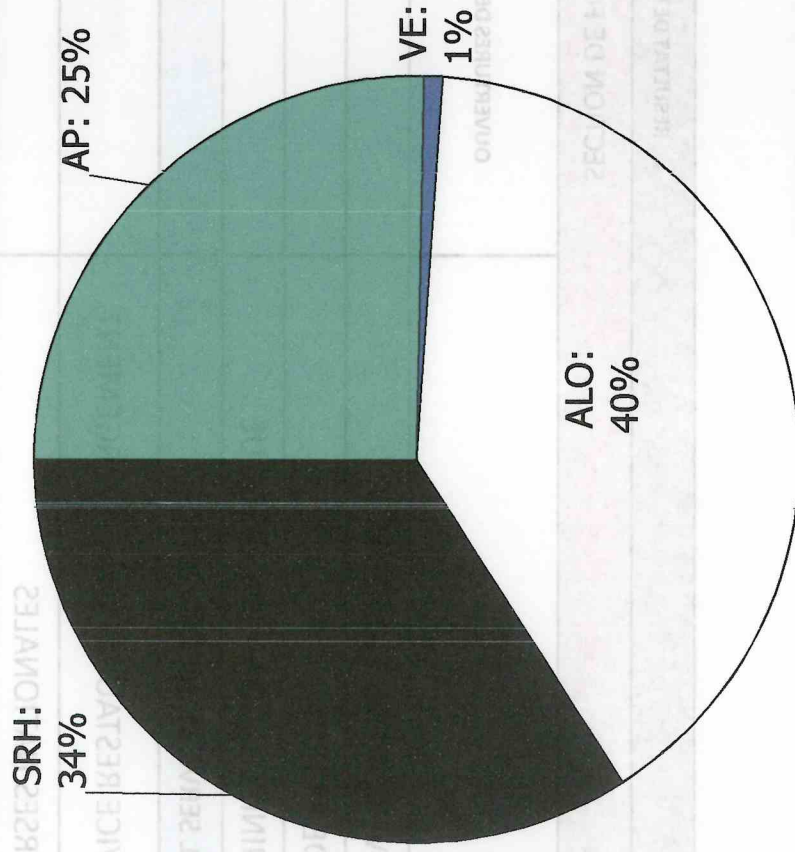
ACADEMIE DE NANTES

**Budget prévisionnel  
– comparatif  
dépenses**

	<b>2023</b>	<b>2024</b>
<b>SG</b>		
<b>AP</b>	84 794.96€	84 075.16€
<b>VE</b>	5 302.74€	2 602.74€
<b>ALO</b>	109 629.07€	132 683,96€
<b>Sous-TOTAL</b>	<b>199 726,77€</b>	<b>219 361.86€</b>
Services spéciaux		
<b>SBN</b>	50 000.00€	-€
<b>SRH</b>	-€	113 404.00€
<b>total services spéciaux</b>	<b>50 000.00€</b>	<b>113 404.00€</b>

### Répartition des dépenses par services - BP 2024

### Répartition par origine de recettes - BP 2024



## BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024

RESULTAT DETAILLE PAR SERVICE				Différence Recettes-Dépenses
SECTION DE FONCTIONNEMENT				
	OUVERTURES DE CREDITS	PREVISIONS DE RECETTES		
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	84 075.16€	84 075.16€		- €
VIE DE L'ELEVE	2 602.74€	2 602.74€		- €
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	132 683.96€	132 053.80€		-630.16€
<b>TOTAL SERVICES GENERAUX (1)</b>	<b>219 361.86€</b>	<b>218 731.70€</b>		<b>-630.16€</b>
SERVICE RESTAURATION HEBERGEMENT	113 404.00€	113 404.00€		- €
BOURSES NATIONALES	€	€		- €
<b>TOTAL SERVICES SPECIAUX (2)</b>	<b>113 404.00€</b>	<b>113 404.00€</b>		- €
<b>TOTAL section de fonctionnement (1) + (2)</b>	<b>332 765.86€</b>	<b>332 135.70€</b>		<b>- 630.16€</b>
<b>SECTION OPERATIONS EN CAPITAL</b>				
OPERATIONS EN CAPITAL	- €	€		- €

Académie : NANTES

44300 NANTES

CD 44

## BUDGET PRIMITIF DE L'EXERCICE 2024

Pièce B 1.2

PREVISIONS BUDGETAIRES						
SECTION DE FONCTIONNEMENT						
	DEPENSES			RECETTES		
	Proposition du Chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle	Proposition du Chef d'établissement	Vote du Conseil d'Administration	Cadre réservé aux Autorités de Contrôle
ACTIVITES PEDAGOGIQUES	84 075,16€			84 075,16€		
VIE DE L'ELEVE	2 602,74€			2 602,74€		
ADMINISTRATION ET LOGISTIQUE	132 683,96€			132 053,80€		
TOTAL services généraux (1)	219 361,86€			218 731,70€		
RESTAURATION ET HEBERGEMENT	113 404,00€			113 404,00€		
BOURSES NATIONALES	-€			-€		
TOTAL services spéciaux (2)	113 404,00€			113 404,00€		
TOTAL section de fonctionnement (1) + (2)	332 765,86€			332 135,70€		
			Résultat prévisionnel	-630,16€		
			CAF ou IAF			
SECTION OPERATIONS EN CAPITAL						
OPERATIONS investissement	0.00€			0.00€		
Total dépenses et recettes inscrites au budget	332 765,86€			332 135,70€		

Ministère : Education Nationale

Etablissement : Collège La Colinière

Collectivité de rattachement

Académie : NANTES

Conseil départemental 44

Pièce B1.3

### EXERCICE 2024

#### Réalisation de l'équilibre budgétaire

Rappel de la section de fonctionnement		
	Dépenses	Recettes
Section de Fonctionnement	332 765.86€	332 135.70€
Résultat prévisionnel	-	630.16€

#### Tableau prévisionnel de financement

	Emplois	Ressources
Opérations d'investissement	0.00€	0.00€
	- €	
Total	332 765.86€	332 135.70€

#### Montant du fonds de roulement

Montant au dernier compte financier	Prélèvements déjà autorisés	Prélèvement proposé	FDR estimé
3 612.56€	€	0.00€	Attendre COFI 2023



# Le budget prévisionnel 2024

Vote du Conseil d'Administration:

**ARRET DU BUDGET**



**MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE**  
 Ministère: Education nationale  
 Pièce B6  
 LA COLINIÈRE

2022 Etablissement : 0440028

Antes

Préparation du budget :2 024  
 Constat :2 022

EMPLOI AFFICHE	Catégorie	Effectifs ETP	Masse salariale	Observations
Fonction encadrement, administration et finances	A	2,00	192 752,93	
Fonction encadrement, administration et finances	B	1,00	44 789,05	
Fonction éducation santé	A	1,15	79 266,83	
Fonction éducation santé		1,66	42 333,66	
Fonction enseignement	A	36,89	2 506 785,67	
Catégorie d'emploi Hors Nomenclature	INFIF A	0,75	46 666,56	
<b>Total</b>		<b>43,45</b>	<b>2 912 594,7</b>	

À titre indicatif,

la rémunération mensuelle d'un support AED ou

AESH, en 2022, à temps complet était de:

**2 432.42€**

(brut+charges patronales)

Mois de référence: septembre 2022

# Collège la Colinière NANTES

**BUDGET PREVISIONNEL 2024**

**Conseil d'administration du 30 novembre 2023**

## Sorties et voyages prévisionnelles 2024

Date	Intitulé	Lieu	Classes prévisionnelles	Dépenses prévisionnelles	Financement prévisionnel				Total	Commentaires
					Familles	Dons ou subventions	Pass culture	Établissement		
05/02/2024 19/02/2024	En toute pyromanie	Salle Paul Fort à Nantes	401, 405 et orchestre	580,00 €		580,00 €		580,00 €	Tickets bus + 3 repas	
15/02/2024	Ciné concert "Laurel et Hardy"	Cité des congrès de Nantes	602	198,00 €		198,00 €		198,00 €	Soir à 19-20h	
12/03/2024	Collège au Cinéma	Le Cinématographe à Nantes	304 et 305	180,00 €		180,00 €		180,00 €	Tickets de bus	
22/03/2024	Concert symphonique "Les 4 saisons"	Cité des congrès de Nantes	503	264,00 €		264,00 €		264,00 €	Soir à 20h	
01/03/2024	Centrale nucléaire et château de Chinon	Chinon	503 et 504	4 000,00 €	2 500,00 €		1 500,00 €	4 000,00 €	Soit 50€ / élève	
03 ou 04/2024	Festival du cinéma espagnol	Le Katorza à Nantes	Tous les 4e hispaniques	500,00 €		500,00 €		500,00 €	Tickets de bus	
16/04/2024	Collège au Cinéma	Le Cinématographe à Nantes	304 et 305	180,00 €		180,00 €		180,00 €	Tickets de bus	
15/05/2024	Concert "So Brass fait son cinéma"	Salle Ligéria à Sainte-Luce	502	308,00 €		308,00 €		308,00 €	Mercredi soir à 19h30	
16/05/2024	Assemblée Nationale	Paris	Délégués de classe	4 500,00 €		3 000,00 €	1 500,00 €	4 500,00 €	Train + Métro	
20/06/2024	Spectacle de fin d'année	Maison de quartier de Doulon	504, 302 et orchestre	403,00 €			403,00 €	403,00 €	Location salle	
05 ou 06/2024	Visite du port de Saint-Nazaire	Saint-Nazaire	6ème - 50 élèves	1 500,00 €			1 500,00 €	1 500,00 €		
?	Théâtre les "50"	Maison de quartier de Doulon	Tous les 3èmes	380,00 €			380,00 €	380,00 €	Location salle	
?	Châteaubriant	Châteaubriant	2 classes	600,00 €			600,00 €	600,00 €	Tram-train	
?	Marcher pour s'ouvrir au monde	Pont Caffino à Château-Thébaud	603	682,00 €	616,00 €		66,00 €	682,00 €	Soit 22€ / élève	
09 ou 10/2024	Voyage d'intégration	Piriac	Tous les 6èmes	13 400,00 €	7 200,00 €	4 050,00 €	2 150,00 €	13 400,00 €	Soit 80€ / élève	
<b>Total Général</b>				<b>27 675,00 €</b>	<b>10 316,00 €</b>	<b>7 050,00 €</b>	<b>2 210,00 €</b>	<b>8 099,00 €</b>	<b>27 675,00 €</b>	

